



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E100049

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2007

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 493 722 581 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5417588

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 116427298

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 116427298

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CHARPENTE OSSATURE BOIS BELLANGER

ZONE INDUSTRIELLE DES PETITS PRIMEAUX
44330 LE PALLET

Téléphone : 02 40 34 38 95

Portable :

Site Internet : www.charpente-bellanger.com

E-mail : contact@charpente-bellanger.com

Responsabilité légale :

BELLANGER HERMANN GÉRANT

Fax : 02 40 80 45 81

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 06/04/2022 |
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier) | 19/05/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.